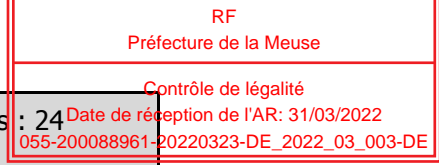


Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 23 mars 2022

Délibération n°DE_2022_03_003

Nombre de délégués : 24	Date de réception de l'AR: 31/03/2022
Quorum : 13	055-200088961-20220323-DE_2022_03_003-DE
Votants : 16 dont 5 suppléants	



L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois mars, à 17 heures 30, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 16 mars 2022, s'est réuni en Salle d'animations à Bras-sur-Meuse, sous la présidence de Monsieur Julien DIDRY.

Ont pris part au vote :

Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Régis BROCARD, Madame Diana MOUNZER, Madame Dominique AARNINK GEMINEL, Monsieur Eric DUMONT, Monsieur Sébastien JADOUL, Monsieur Alain CHAPE, Monsieur Jean-Marie MISSLER, Monsieur Jean-Pierre JAUNEL, Madame Catherine COLLINET JUNG, Monsieur Jean-Michel NICOLAS, Monsieur Jean-Paul COLIN, Monsieur Philippe CHARDIN, Monsieur André CORNETTE

Monsieur Jean-Paul COLIN est désigné secrétaire de séance.

7.5 - Subvention d'ingénierie du Pays de Verdun

Monsieur Julien DIDRY, Président, expose ce qui suit :

Dans le cadre d'une démarche d'impulsion et animation d'une dynamique de programmation PTRTE, une demande de financement de l'ingénierie du PETR a été sollicitée auprès du FNADT.

Cette aide vient en complément des celles évoquées lors de la réunion du 16 février dernier (délibération DE-2022-02-002). Elle s'applique sur une période de 8 mois avec la prise en charge du poste (salaire et charges) de Monsieur TRAMONTIN sur la base de 80% de son temps de travail réservé aux missions techniques visant la mobilisation de l'ensemble des habitants, des acteurs de la société civile et des élus autour du projet politique définit en fin d'année 2021.

Pour cette mission, le plan de financement du poste s'établit ainsi :

DEPENSES		RECETTES	
Jean-Philippe TRAMONTIN Directeur – 0,8 ETP Du 15 mars au 15 novembre 2022	28 836,93 €	Région Grand Est (40%)	11 534,77 €
		Soutien préparatoire Leader (10%)	2 883,69 €
		FNADT (40%)	11 534,77 €
		Pays de Verdun (10%)	2 883,69 €
TOTAL	28 836,93 €	TOTAL	28 836,93 €

Sur l'ensemble de l'année 2022, le plan de financement du poste est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Jean-Philippe TRAMONTIN Directeur – 1 ETP Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	59 000,00 €	Région Grand Est (32 %)	18 880,00 €
		Soutien préparatoire Leader (10%)	5 900,00 €
		FNADT (19,55%)	11 534,77 €
		Pays de Verdun (38,45%)	22 685,23 €
TOTAL	59 000,00 €	TOTAL	59 000,00 €

Pour activer ces dispositifs, il vous est demandé de bien vouloir :

- valider les plans de financement ci-dessus,
- engager la collectivité à prendre en charge la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées,
- autoriser le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet.

Entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

VALIDE les plans de financement ci-dessus,

ENGAGE la collectivité à prendre en charge la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées,

RF
Préfecture de la Meuse
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 31/03/2022
055-200088961-20220323-DE_2022_03_003-DE

AUTORISE le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,

Julien DIDRY



(Handwritten signature in blue ink)